

# LE QUARTIER CÔTE-DES-NEIGES À MONTRÉAL

*Les interfaces de la pluriethnicité*

*Sous la direction de*  
Deirdre Meintel  
Victor Piché  
Danielle Juteau  
Sylvie Fortin

1997

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris - FRANCE

**L'Harmattan Inc**  
55, rue Saint-Jacques  
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9

323 pages

## NOUVEAUX IMMIGRANTS ET LOCALISATION RÉSIDENTIELLE

Jean RENAUD et Pierre LEGENDRE\*

Lorsqu'on cible un quartier particulier pour une série d'études, comme c'est le cas dans le présent ouvrage, on ne peut que s'interroger sur le statut particulier de ce dit quartier, sur ce qui le singularise par rapport aux autres quartiers ou encore sur ce qui le rend l'échantillon idéal, le microcosme de la région. La question est loin d'être banale puisque, selon la réponse, l'analyse des dynamiques et processus sociaux qui y sont observés pourrait n'avoir qu'une faible valeur de généralité s'il s'agit d'un quartier atypique ou, au contraire, être porteuse d'une connaissance généralisable à la région s'il s'agit d'un quartier exemplaire. Bien sûr, l'analyse de cas marginaux est porteuse de connaissance mais révèle des processus extrêmes qui peuvent ne pas être à l'oeuvre en situation normale : ce qu'on apprend alors n'est, en ce sens, pas généralisable. Enfin, le caractère « représentatif » ou « particulier » d'un sous-territoire peut l'être à divers niveaux : le sous-territoire peut ressembler à l'ensemble du territoire quant aux traits de ses habitants ou encore, sans qu'il y ait nécessairement ressemblance des populations, il peut être inscrit dans les mêmes processus que ceux qui ont cours dans la région. Dans le premier cas, c'est une représentativité de sondeur ou statistique; dans le second c'est une représentativité sociologique.

\* Une préversion de cette analyse a été présentée le 21 juillet 1994 au XIIIe congrès de l'Association Internationale de Sociologie tenu à Bielefeld, Allemagne, et au colloque *L'insertion urbaine des immigrants et des minorités ethniques* tenu à Montréal le 16 mai 1994, dans le cadre du congrès de l'Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences. L'analyse a été réalisée dans le cadre du projet « Côte-des-Neiges » du GRES. Nous remercions madame Isabelle Paré pour sa précieuse contribution à la préparation des analyses.

Voilà campée l'idée générale et l'intérêt de la présente analyse. La présentation statistique du quartier Côte-des-Neiges fait l'objet d'un texte dans le présent ouvrage par Victor Piché et Liane Bélanger et nous avons déjà décrit les grandes dimensions qui structurent la localisation résidentielle des populations des villes du Québec et leur géographie dans le Montréal métropolitain<sup>1</sup>. Nous nous centrerons surtout sur le second type d'interrogation.

Plus précisément, Côte-des-Neiges étant souvent perçu par la population et présenté par ses institutions comme étant LE quartier d'immigration à Montréal, nous examinerons si ce qui mène certains *nouveaux* immigrants à Côte-des-Neiges est le même processus que ce qui mène les autres nouveaux immigrants vers les autres secteurs résidentiels de la région de Montréal. Dans l'affirmative, la genèse de la localisation des populations immigrantes à Côte-des-Neiges étant la même que celle prévalant sur l'ensemble du territoire, on pourra conclure que, malgré sa concentration importante d'immigrants, le quartier n'est pas atypique par ailleurs. Dans la négative, on devra orienter les études de ce quartier afin de mieux saisir sa spécificité, son attrait particulier pour les nouveaux immigrants et les conséquences de cet attrait sur la vie de quartier et ses institutions.

L'analyse procédera en trois grandes phases. La première consistera à caractériser la répartition spatiale des *nouveaux* immigrants dans l'ensemble de la région métropolitaine de recensement à l'aide d'une technique qui permet de constater que la localisation résidentielle des nouveaux immigrants, définie par les coordonnées géographiques de leur secteur de résidence, n'est pas le fruit du hasard. Dans un deuxième temps, on peut se demander dans quelle mesure les facteurs de spatialisation des populations qui occupaient le territoire avant l'arrivée des nouveaux immigrants expliquent en tout ou en partie le processus de localisation de ces derniers. En d'autres termes, on regardera si les nouveaux immigrants se répartiraient simplement selon les mêmes règles, les mêmes principes, que la population dans son ensemble. Enfin, en dernier lieu, on regardera si la localisation à

1. Cf. J. Renaud, M. Mayer et R. Lebeau, 1996.

Côte-des-Neiges est ou non entièrement expliquée par les facteurs précédents, ce qui devrait mettre en évidence le statut général ou particulier de Côte-des-Neiges.

On distinguera les nouveaux immigrants selon leur *catégorie d'admission*. Cette catégorie permet d'approximer simplement les liens préexistants entre le nouvel immigrant et les personnes vivant dans la région. Ainsi,

« pour les immigrants de la catégorie de la famille, il n'y a pas de véritable sélection des requérants. Le contrôle sur ce mouvement s'exerce indirectement par l'administration des engagements que prennent les résidents du Québec pour parrainer l'admission de leurs parents, restés à l'étranger »<sup>2</sup>.

Un immigrant appartient à cette catégorie s'il est, par rapport à un citoyen canadien ou un résident permanent qui habite le Québec, « dans un lien de parenté tel son conjoint, son enfant célibataire, son père ou sa mère de 60 ans ou plus, etc. »<sup>3</sup>. Dans le cas des membres de cette catégorie, on peut s'attendre à ce qu'ils tendent à vivre à proximité des personnes qui les parrainent. La catégorie des réfugiés est vraisemblablement moins attendue. Elle

« comprend les réfugiés au sens de la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, les personnes définies collectivement, par règlement, comme personnes en situation de détresse (les Indochinois non réinstallés, les exilés volontaires d'Europe de l'Est<sup>4</sup> et les prisonniers politiques latino-américains) et les personnes qui sont dans une situation de détresse telle qu'elles méritent une considération humanitaire »<sup>5</sup>.

Les demandeurs de statut de réfugié ne sont pas inclus dans cette catégorie, seules sont incluses les personnes ayant le statut de réfugié au moment de l'admission au Canada. Ces dernières ont été usuellement sélectionnées dans des camps de réfugiés à l'étranger; elles n'ont généralement pas pu préparer et planifier leur migration et, *a fortiori*, leur localisation résidentielle. Enfin, la dernière catégorie mais la plus importante en nombre

2. Cf. MCCI, 1989, p. 5.

3. *Ibid.*, p. 7.

4. L'enquête utilisée portant sur des personnes admises au Canada en 1989, cette clause était alors pleinement en vigueur.

5. Cf. MCCI, 1989, p. 6 et 16.

(69 % des admissions en 1989) est celle des indépendants.

*« C'est pour cette catégorie d'immigrants que les pouvoirs de sélection prennent toute leur signification. Tous les immigrants de cette catégorie sont évalués en fonction d'une grille de sélection qui comprend huit facteurs spécifiques pour chacun desquels le candidat se voit attribuer des points d'appréciation : l'instruction, la préparation professionnelle spécifique, l'adaptabilité, la demande dans l'emploi, l'expérience professionnelle, l'âge, la connaissance du français et de l'anglais et la présence de parents ou d'amis au Québec »<sup>6</sup>.*

Les immigrants de cette catégorie s'ils ne sont pas nécessairement attendus par des membres de leur famille le sont vraisemblablement par des amis ou connaissances; les liens territoriaux sont alors plus faibles que pour les immigrants famille. Contrairement aux réfugiés, ils ont préparé et planifié leur migration.

## Données et méthodes

Les données analysées proviennent de deux sources. Les variables dépendantes sont tirées de l'enquête sur l'Établissement des nouveaux immigrants (Éni) alors que les variables indépendantes sont dérivées du recensement canadien de 1986. L'unité d'analyse est le secteur de recensement et l'analyse se limite à la région métropolitaine de recensement de Montréal contenant 705 secteurs habités en 1986. La relation entre ces variables sera étudiée à l'aide de régressions logistiques c'est-à-dire de régressions dont la variable dépendante provient d'une variable logique ou binaire, ici la dichotomie présence / absence de nouveaux immigrants dans le secteur de recensement. À toutes fins utiles, ces régressions s'interprètent comme des régressions ordinaires, la différence venant essentiellement du mode d'estimation qui tient compte de ce que la variable dépendante n'est pas métrique avec une possibilité théorique de variation de moins l'infini à plus l'infini mais qu'elle ne comporte que deux valeurs.

6. *Ibid.*, p. 10.

## Les variables dépendantes

Les variables dépendantes de nos analyses sont des dichotomies : oui ou non le secteur de recensement contient-il au moins un immigrant de l'enquête Éni y vivant à la cinquante-deuxième semaine après son établissement au Québec.

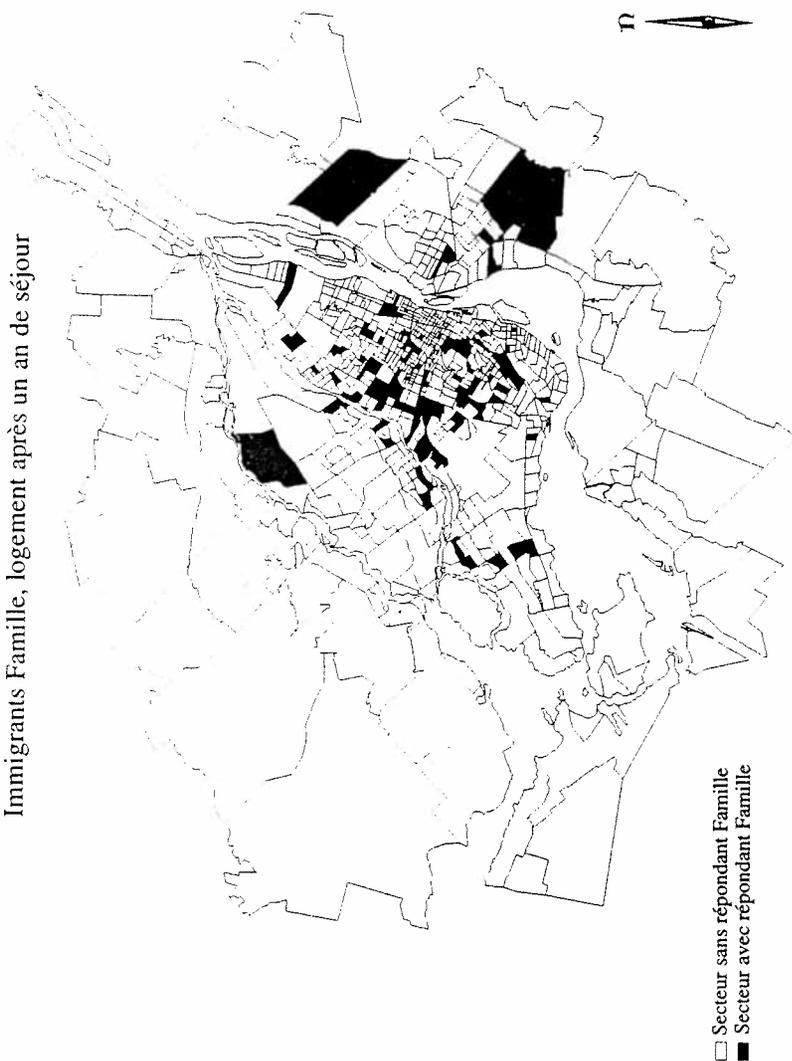
L'enquête Éni est un échantillon<sup>7</sup> (n=1000) d'une cohorte d'immigrants qui ont utilisé leur droit à l'établissement au Canada pour la première fois à l'été et l'automne 1989, qui avaient le Québec comme province de destination et qui résidaient dans la région de Montréal au moins au moment de la première enquête qui a eu lieu, en moyenne, 43 semaines après leur admission. À ce jour, l'échantillon a été interviewé deux autres fois, soit à la fin de la deuxième et de la troisième année de séjour. Aucun élément spatial n'est entré dans la confection de l'échantillon; pour les fins de dresser la liste de la population visée, les membres de cette population étaient interceptés aux postes frontières et aéroports sitôt leurs formalités d'immigration terminées.

Au moment de l'arrivée, près de la moitié des immigrants (47,5 %) sont logés chez des parents, amis ou encore par l'employeur. Cette proportion diminue rapidement au fil du temps<sup>8</sup>. Le choix de la 52<sup>e</sup> semaine (un an) tient à la fois à ce que rendu à ce point, il n'y a presque plus de changement dans la proportion des immigrants logés gratuitement et que la date du premier juillet, date de début et de fin de la très grande majorité des baux dans la région de Montréal, est passée pour presque tous les membres de la cohorte. Le logement occupé à ce moment spécifique correspond vraisemblablement à l'environnement « choisi » et non plus à l'environnement des personnes fournissant l'hébergement à l'arrivée ni à celui possiblement pris en catastrophe pour s'assurer rapidement un gîte ni, non plus, au tout premier logement de transit des réfugiés. À ce moment spécifique, il reste dans l'échantillon 730 répondants membres de 541 ménages différents.

7. Sur les détails de l'échantillonnage, voir J. Renaud, A. Carpentier *et al.*, 1992, pp. 58-74 sur l'échantillonnage initial. Pour l'évolution de l'échantillon aux vagues deux et trois d'entrevues, voir J. Renaud, S. Desrosiers et A. Carpentier, 1993, pp. 87-120.

8. Cf. J. Renaud, S. Desrosiers et A. Carpentier, 1993, pp. 55-60.

**Carte 6**  
Immigrants Famille, logement après un an de séjour



On notera que le fait d'utiliser des données provenant d'un échantillon pour les variables dépendantes pose en partie problème : on ne peut pas obtenir un estimé valide du nombre de nouveaux immigrants pour *chacun* des 705 secteurs de recensement habités. L'utilisation de la régression logistique contourne en partie le problème, vu qu'on n'a alors pas besoin d'estimer le nombre mais seulement si oui ou non au moins un nouvel immigrant de l'enquête y réside. Eussions-nous eu un échantillon plus grand que nous aurions vraisemblablement détecté un plus grand nombre de secteurs « oui » mais on peut considérer que ceux actuellement observés constituent un échantillon de l'ensemble des secteurs où les membres de la population de la cohorte d'arrivée résident. Qui plus est, les secteurs exerçant une plus forte attraction sur cette population ont d'autant plus de chance d'apparaître dans l'échantillon.

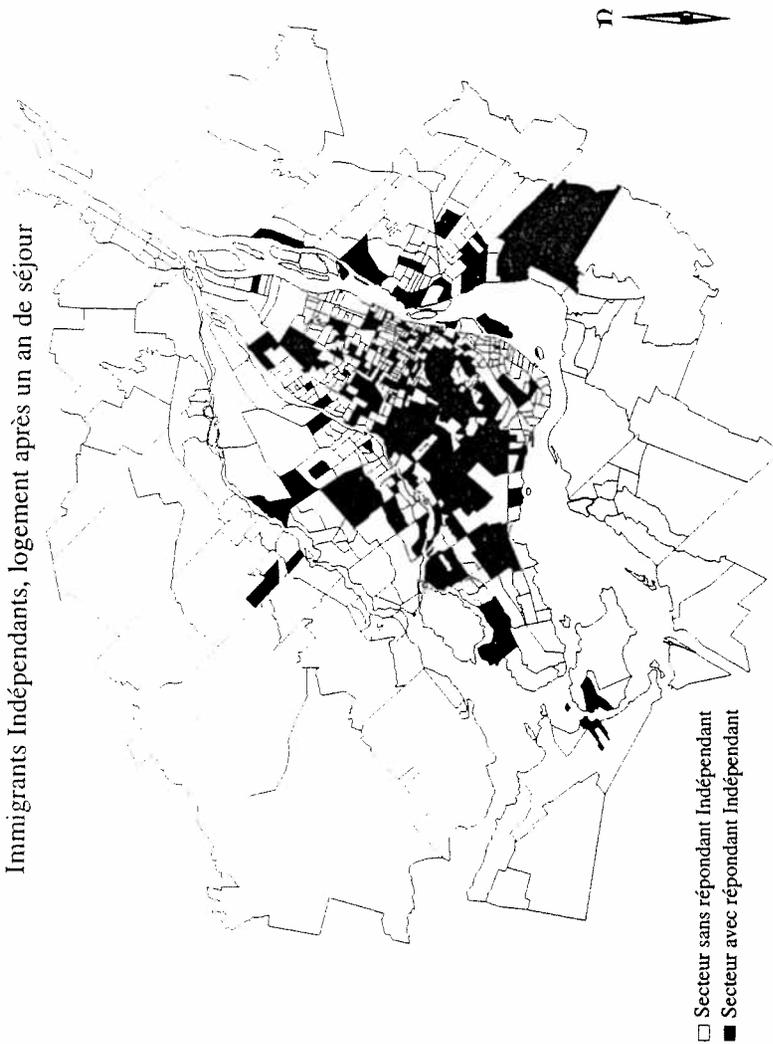
Les catégories d'admission ont été copiées des formulaires de visa. On observe 91 secteurs hébergeant des immigrants famille de l'échantillon Éni, 218 secteurs accueillant des indépendants et 40 des réfugiés. Comme on peut le voir sur les cartes, ces secteurs sont, dans tous les cas, largement répartis sur le sol.

### *Les variables indépendantes*

#### *L'espace*

La notion de quartier n'a pas été définie jusqu'ici. Elle est, avouons-le, floue : elle peut avoir un sens pour une grande ville comme Montréal ou Laval mais pas pour les petites municipalités qui les entourent. Elle correspond autant à des perceptions subjectives qu'à des réalités administratives (qui elles-mêmes ont pu changer au fil du temps) mais l'une et l'autre n'ont souvent pas les mêmes frontières. Opérationnellement, il n'est pas nécessaire de tracer de telles frontières. En effet, s'il existe une telle chose que des quartiers eu égard à ce que nous étudions, on observera soit que les immigrants se retrouveront concentrés dans quelques secteurs, soit encore ils seront dans des îlots de secteurs contigus. Dans les deux cas, la localisation spatiale est à la base de la

Carte 7  
Immigrants Indépendants, logement après un an de séjour



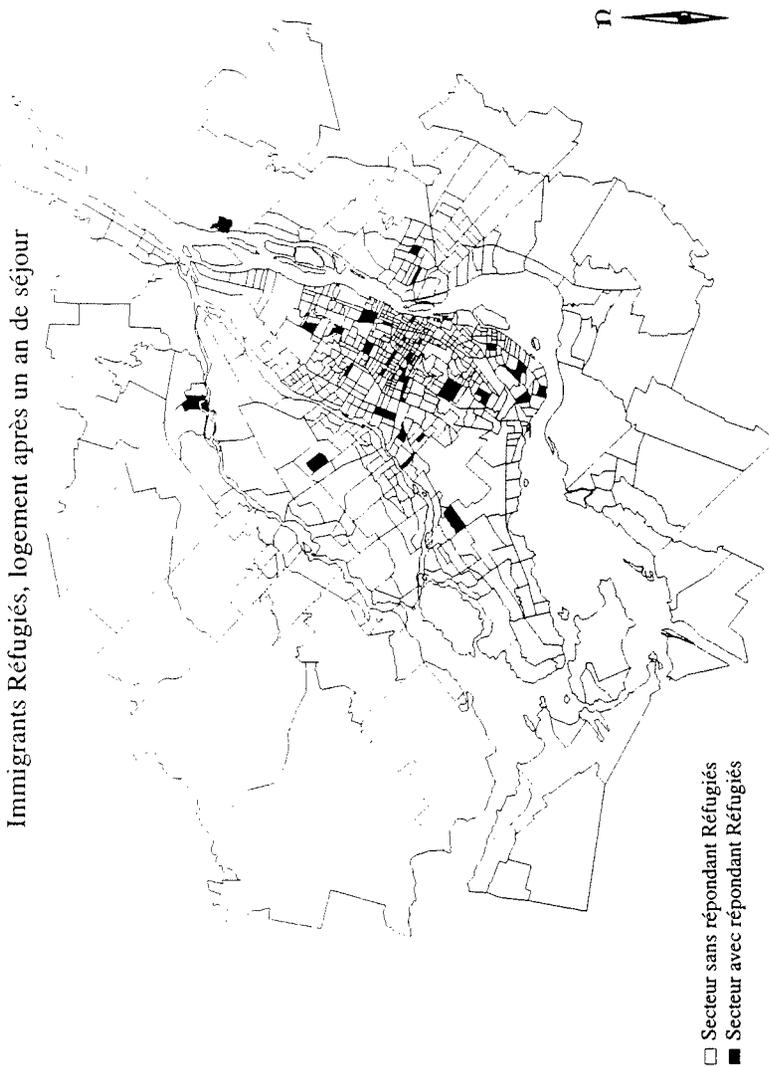
notion de proximité et peut être évaluée par les coordonnées des secteurs où ils résident.

Le système de coordonnées utilisées pour représenter la carte géographique de la région de Montréal représente sur les  $x$  l'axe ouest-est et sur les  $y$  l'axe sud-nord. Les secteurs de recensement sont représentés sur ce plan cartésien par la localisation de leur centroïde<sup>9</sup>. Les axes  $x$  et  $y$  ont été pivotés afin que l'axe des  $y$  suive le boulevard Saint-Laurent (le nord-sud subjectif des Montréalais qui sépare les zones est et ouest subjectives de la région). De plus, l'origine (0,0) du système de coordonnées a été placé près du coeur de la zone la plus dense de la région, au nord-est du centre-ville. Ces transformations ont comme seul but de faciliter la lecture des paramètres.

Si les nouveaux immigrants ne sont pas distribués au hasard dans ce système de coordonnées, alors on devrait observer une relation statistique entre ces coordonnées et leur présence ou absence dans les secteurs de recensement ainsi identifiés. Si on était en présence d'un système simple, du genre « plus on va vers l'ouest plus on a de chances de rencontrer de nouveaux immigrants », on observerait des relations linéaires entre les  $x$  et  $y$  des coordonnées géographiques d'une part et la présence / absence de nouveaux immigrants dans les secteurs de recensement d'autre part. Mais leur répartition géographique est, dans les faits, plus complexe : il nous faut la représenter par une combinaison non linéaire des coordonnées. On a cherché le plus petit polynôme (en  $x$  et  $y$ ) permettant d'exprimer la relation entre les variables dépendantes (présence / absence de nouveaux immigrants d'une catégorie particulière) et ces coordonnées. Tous les termes nécessaires pour au moins une des variables dépendantes ont été retenus. On obtient ainsi un polynôme qui contient les termes  $x$ ,  $y$ ,  $x^2$ ,  $y^2$ ,  $x^2y$ ,  $xy^2$  et  $y^3$ . La présence de termes

9. Les contours des secteurs de recensement sont des figures géométriques (rectangle [quadrilatère] dans le cas le plus simple, figure avec un grand nombre de côtés dans les cas les plus complexes). Le centroïde est le centre de gravité de cette figure, le point où la figure « tient en équilibre » sur une pointe d'aiguille. Ce point est usuellement considéré comme la meilleure synthèse de la position géographique d'une surface, ici d'un secteur de recensement.

**Carte 8**  
Immigrants Réfugiés, logement après un an de séjour



à la puissance deux et trois montre que les secteurs où on retrouve des nouveaux immigrants tendent à se regrouper. La variable dépendante ne varie donc pas de façon linéaire avec les coordonnées spatiales mais bien plutôt de façon non linéaire; elle va pouvoir atteindre des valeurs maximales (forte probabilité de présence de nouveaux immigrants) pour certains quartiers ou secteurs et des valeurs minimales (relative absence de nouveaux immigrants) pour d'autres<sup>10</sup>. On pourrait représenter la probabilité d'observer les nouveaux immigrants sur le plan (x, y) de la région à l'aide de ce polynôme : les pointes ou montagnes seraient ces lieux de concentrations et les creux, les lieux où ils ne vont pas.

#### *Les dimensions sociales de la répartition territoriale de la population : le recensement de 1986*

Pour décrire les secteurs de recensement, nous aurons recours à un sous-ensemble des données du recensement de 1986 disponibles sur cette base territoriale. Le recensement de 1986 est retenu parce qu'aucun membre de l'échantillon n'avait encore été admis comme immigrant à ce moment. Il y a donc complète indépendance logique entre ces données et celles des variables dépendantes; si on observe une relation statistique, elle ne sera pas le produit d'un artefact.

Les variables retenues sont présentées au tableau 18 de même que la solution factorielle qui permet de les réduire à cinq dimensions<sup>11</sup>. Le premier facteur oppose la présence de population née au Québec (-) à la population immigrante (+). Le deuxième rend compte de la dualité linguistique français (-) / anglais (+) de la région. Le troisième distingue les secteurs selon leur statut socio-économique (-=bas, +=haut). La quatrième dimension a trait au statut plus ou moins familial des secteurs (+=familial). Enfin, le dernier facteur oppose les secteurs de très forte stabilité résidentielle (-) aux secteurs moins stables et ayant accueilli de plus forts taux d'immigrants arrivés de 1978 à 1986

10. Le lecteur se souviendra que la dérivée première — la pente — varie dans un tel système pour chaque valeur des x et des y.

11. Pour une analyse plus complète et détaillée, voir M. Mayer-Renaud et J. Renaud, 1989, pp. 8-27.

**Tableau 18**  
Analyse factorielle

	FACTEUR 1	FACTEUR 2	FACTEUR 3	FACTEUR 4	FACTEUR 5
Langue maternelle française	-.62105	-.75129	-.16910	.00934	-.02534
Langue maternelle anglaise	.08422	.93867	.26406	.03737	.03345
Langue maternelle non officielle	.97915	.10244	-.01613	-.03828	-.02674
Connaissance de l'anglais	.32693	.76061	.45130	-.14676	.01721
Connaissance du français	-.48064	-.82093	-.05820	-.03916	-.14743
Incapacité de converser dans une langue officielle	.82146	-.12543	-.19149	.01293	.19224
Langue d'usage française	-.60337	-.76191	-.17078	.00713	-.04636
Langue d'usage anglaise	.13312	.93132	.28510	.01711	.00507
Langue d'usage non officielle	.97155	-.05013	-.12757	-.00843	.06227
Pas déménagé depuis 5 ans	-.00773	.10969	.07636	.54092	-.54666
Logement loué	.22171	-.01977	-.41425	-.73091	.26531
Loyer brut moyen mensuel	.07108	.20039	.64734	.10629	-.09760
Immigrants arrivés avant 1946	.17100	.67164	.10869	-.33345	-.11217
Immigrants arrivés entre 1946-55	.66249	.46580	.24915	-.07689	-.31409
Immigrants arrivés entre 1956-66	.88109	.19871	.13118	.00812	-.24217
Immigrants arrivés entre 1967-77	.78116	.32011	.15219	-.00838	.30521

**Suite : Tableau 18 - Analyse factorielle**

	FACTEUR 1	FACTEUR 2	FACTEUR 3	FACTEUR 4	FACTEUR 5
Immigrants arrivés entre 1978-82	.63481	.15280	-.08022	-.09493	.61845
Immigrants arrivés entre 1983-86	.52519	.12539	-.00966	-.16830	.64198
Population née au Québec	-.78302	-.50302	-.18307	.13159	-.24283
Population immigrante des autres Amériques	.57857	.15337	-.26159	.02551	.44359
Population immigrante des autres Europe	.90782	.17092	.08662	-.08892	-.23339
Population immigrante d'Afrique	.39029	.42725	.30197	-.05077	.24869
Population immigrante d'Asie	.54221	.20378	.09167	-.10411	.63061
Ménages non familiaux	.07884	.04140	-.09602	-.88153	.33601
Enfants à la maison de 6 à 14 ans	-.26125	-.19356	.00547	.78070	.11633
Présence d'enfants à la maison	.00990	-.11045	-.16819	.93043	.02459
Nombre moyen d'enfants par famille	.09958	-.03091	-.07450	.94983	.06355
N'ayant pas atteint la neuvième année de scol.	.18945	-.33955	-.81211	-.21790	-.06402
9-13 ième année sans diplôme d'études secondaires	-.23286	.04043	-.79047	.34832	-.04752
Études universitaires sans grade	.15874	.45814	.73773	-.20801	.18547
Études universitaires avec grade	.10705	.32476	.80270	-.24374	.18216
Revenu brut moyen (annuel)	-.06555	.27284	.81096	.20411	-.19269
Taux de chômage	.13939	-.10142	-.60113	-.31179	.41525

(+); il permet d'identifier les secteurs qui, en 1986, étaient en train de connaître un fort changement dans leur population. Cette solution factorielle rend compte de 82,3 % de la variance des données originales. Son intérêt premier est non seulement de réduire les dimensions présentes mais aussi d'éviter les embûches du travail avec les variables originales qui sont à la fois redondantes et légèrement différentes : le choix de l'une plutôt que l'autre étant susceptible d'entraîner à la fois de longs débats et de légères variations dans l'analyse. Les facteurs nous assurent en quelque sorte de meilleures mesures. Les scores factoriels dérivés de cette analyse constituent nos mesures des dimensions sociales de la répartition de la population des secteurs de recensement avant l'arrivée des nouveaux immigrants étudiés.

### Côte-des-Neiges

Le quartier<sup>12</sup> est représenté par une variable logique indiquant si oui ou non chaque secteur de recensement fait partie de Côte-des-Neiges.

L'examen du tableau 19 montre que la distribution des secteurs de ce quartier est différente de celle de l'ensemble des autres secteurs de la région sur chacun des cinq facteurs. Dans tous les cas, Côte-des-Neiges présente une large dispersion de valeurs : ce n'est pas un quartier homogène sur aucune des dimensions. Les plus faibles dissimilarités (de l'ordre de 30 % lorsqu'on regroupe les scores factoriels en un maximum de 16 catégories égales) avec le reste de la région<sup>13</sup> sont observées sur le statut socio-économique et la dimension familiale. Le quartier tend à être de plus faible statut en moyenne mais sans pour autant comporter les statuts les plus bas de la région; il contient aussi des secteurs de très grande aisance, mais ici aussi ceux-ci n'atteignent pas le maximum observé dans la région. Le quartier présente des

12. Les secteurs de recensement 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115.01, 115.02, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126 et 127 forment ce quartier en 1986.

13. Le coefficient de dissimilarité est de zéro si le quartier présente la même distribution que le reste de la région : il est alors aussi hétérogène. À l'opposé, si on a affaire à un quartier très homogène où tous les secteurs sont semblables, on obtiendra une dissimilarité de près de 100 %.

**Tableau 19**  
Distribution des facteurs selon le quartier

Score*	F1		F2		F3		F4		F5	
	Mdl	CdN								
-3.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3	0.0
-3.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	0.4	0.0	0.4	0.0
-2.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.0	2.0	5.0	1.2	0.0
-1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	2.5	10.0	1.3	0.0
-1.2	5.3	0.0	5.5	5.0	12.0	5.0	11.2	30.0	9.2	10.0
-0.6	47.4	5.0	53.7	5.0	27.7	10.0	21.8	25.0	24.5	5.0
0.02	23.9	15.0	16.4	10.0	26.3	25.0	22.8	20.0	36.5	15.0
0.65	9.3	30.0	7.4	40.0	16.5	20.0	20.6	10.0	16.4	15.0
1.28	5.7	15.0	6.6	15.0	8.2	10.0	13.6	0.0	5.7	20.0
1.92	3.8	25.0	5.5	25.0	3.8	15.0	4.8	0.0	3.1	10.0
2.55	2.5	10.0	3.4	0.0	1.8	10.0	0.1	0.0	0.4	5.0
3.18	1.0	0.0	1.3	0.0	0.4	5.0	0.0	0.0	0.3	5.0
3.82	0.9	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
4.45	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	10.0
5.08	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
5.72	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0
<b>TOTAL</b>										
%	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
N	685	20	685	20	685	20	685	20	685	20
Delta		58.7		60.4		29.3		32.5		45.9

\* point central du regroupement

secteurs d'occupation moins familiale en moyenne que le reste de la région et ne comporte pas de secteurs extrêmes.

Ce pattern se reproduit aussi sur les deux premiers facteurs mais la dissimilarité atteint le double. Le quartier contient plus souvent que la région des secteurs à plus forte présence ethnique et des secteurs à dominance anglophone. Cependant un large éventail de valeurs existe et le quartier n'est pas concentré à l'un ou l'autre pôle.

La stabilité résidentielle (facteur 5) n'est pas le trait marquant de Côte-des-Neiges, bien au contraire. Bien que contenant des secteurs très stables, le quartier se caractérise par quelques secteurs dont les habitants sont très mobiles. 25 % des secteurs y sont à plus de deux écarts-type de la moyenne alors qu'on ne compte que 1,3 % de tels secteurs dans le reste de la région métropolitaine. L'image de Côte-des-Neiges comme quartier d'immigration viendrait de ces quelques cinq secteurs de recensement. Cette image est, en un sens, juste puisque le quartier concentre le tiers de tels secteurs présents dans toute la région mais, en même temps, elle est fautive ou partielle puisque le même quartier contient presque autant de secteurs à très grande stabilité résidentielle (plus d'un écart-type du côté négatif) (10 %) que le reste de la région (12,5 %). En fait, le trait marquant de ce quartier est d'être hétérogène, moins que la région dans son ensemble mais néanmoins de façon importante sur chacune des dimensions.

Par rapport à notre toute première interrogation, il est donc déjà acquis que le quartier Côte-des-Neiges n'est pas représentatif de la région métropolitaine en termes de composition de sa population sur les cinq facteurs qui distinguent les secteurs de recensement les uns des autres. Il n'est pas un « échantillon », un microcosme de la région. Il nous reste à voir si les mécanismes qui orientent les nouveaux immigrants vers ce lieu sont différents de ceux qui les orientent ailleurs dans la région.

## Analyse

### *L'espace*

Le tableau 20 présente l'ensemble des régressions logistiques pour les trois variables dépendantes (présence dans le secteur d'au moins un ménage de l'enquête avec la catégorie d'admission *indépendant, famille* ou *réfugié*). La deuxième colonne de coefficients présente l'effet des seules coordonnées spatiales des secteurs de recensement sur la présence de nouveaux immigrants. Chacune de ces régressions est statistiquement significative : les nouveaux immigrants ne se répartissent pas au simple hasard sur le territoire. De plus la présence de termes à la puissance deux ou trois indique qu'il y a des îlots de concentration. Cependant, la dimension spatiale est loin de tout expliquer leur localisation : seulement de 8 à 11 % de la « variance »<sup>14</sup> des variables dépendantes est expliquée. Cette dernière proportion serait beaucoup plus forte si peu de secteurs contigus regroupaient tous les nouveaux immigrants. Il y a donc un effet quartier mais ce n'est pas la seule chose, et de loin, à expliquer la localisation résidentielle des nouveaux immigrants.

### *Les dimensions sociales*

Les cinq facteurs brièvement décrits plus haut représentent les dimensions selon lesquelles se répartissait dans les secteurs de recensement, avant l'arrivée des nouveaux immigrants analysés, la population dans son ensemble. On peut se demander si chacune des catégories d'admission se répartit selon les mêmes règles que la population ou si seulement un sous-ensemble de ces dimensions oriente les immigrants vers les secteurs. Les coefficients présentés à la colonne trois du tableau 20 montrent que l'orientation des *immigrants indépendants* vers les secteurs est fonction des mêmes critères qui jouent pour la population : les cinq facteurs ont un impact significatif. Ils sont attirés par les secteurs comportant des groupes ethniques, des anglophones, un statut haut, un environnement plutôt non familial et où il y a un roulement de population.

14. Pseudo R<sup>2</sup> = (logarithme de vraisemblance du modèle - logarithme de vraisemblance sans prédicteur) / (logarithme de vraisemblance sans prédicteur).



Suite : Tableau 20 - Régressions logistiques pour les trois catégories d'admission

IMMIGRANTS RÉFUGIÉS (-2LL sans prédicteur: 307)						
X	-.0079*					-.0039
Y	.0060					.0042
X2	-5.0E-05					-1.7E-05
Y2	-8.9E-05*					-5.0E-05
XY2	5.35E-07*					2.80E-07
X2Y	1.22E-07					-7.5E-09
Y3	-7.0E-08					-8.7E-09
FACT1		.6430*			.5915*	.3971*
FACT2		.1399			.0545	-.0190
FACT3		.4106*			-.4887*	-.4016
FACT4		-.3011			-.2633	-.0097
FACT5		.4163*			.3478*	.3240*
CDN	2.1216*				1.1823	1.0727
CONST	-2.9689*	-3.2471*			-3.2912*	-2.8544*
-2LL	296	280	258	253	256	251

\* = significatif au seuil  $\alpha$  0,05

Cependant, il n'en va pas de même pour les deux autres catégories d'admission. Les *immigrants famille* ne sont ni attirés ni repoussés par les caractéristiques linguistiques (français-anglais) des secteurs ni ne sont déterminés de façon perceptible par le statut des secteurs. Deux hypothèses, qu'on ne peut malheureusement vérifier avec les présentes données, peuvent être émises pour expliquer cela. D'une part, on peut voir dans ces deux absences d'attraction la diversité des situations des parrains déjà établis dans les deux contextes linguistiques. Les parrains sont usuellement d'établissement pas très ancien et ont des chances d'être plus également répartis entre les deux communautés que ce n'est le cas pour les plus vieilles cohortes typiquement d'allégeance anglophone. Le large éventail de quartiers en termes de statut socio-économique dans lequel ils se retrouvent reflète probablement aussi les situations variées de leurs parrains. D'autre part, on pourrait croire que l'attraction des secteurs à importante présence de groupes ethniques aurait priorité, pour les immigrants famille, sur le classement en statut socio-économique. Le groupe ethnique dominerait à ce point l'établissement des immigrants famille qu'il annihilerait l'action des autres facteurs usuels de positionnement spatial.

Tout comme pour les immigrants famille, la localisation des *réfugiés* n'est pas non plus fonction de la dualité linguistique. À l'opposé des indépendants, ils sont attirés par les secteurs à plus faible statut socio-économique et ne sont pas déterminés par le statut familial ou non familial du secteur. Ils sont attirés par les secteurs de plus forte présence ethnique et par les secteurs où le roulement de la population rend des logements disponibles.

Ces dimensions sociales expliquent entièrement la localisation géographique des nouveaux immigrants réfugiés : lorsqu'on introduit ces variables sociales, les variables représentant la position spatiale ne présentent plus d'effets significatifs (colonne 4). L'orientation vers des « quartiers » n'est, dans ce cas, rien d'autre. C'est donc dire que l'orientation vers des « quartiers » est, dans le cas des réfugiés, entièrement médiatisée par les dimensions sociales.

Dans le cas de la présence / absence de nouveaux immigrants famille ou indépendants, ce qui reste à expliquer lié à la position spatiale diminue considérablement après l'introduction des facteurs mais ces derniers n'épuisent pas la variation géographique. Ce qui reste de pseudo-variance expliquée par les termes significatifs de l'espace est de l'ordre de 1 ou 2 %.

### *Côte-des-Neiges*

Et Côte-des-Neiges dans tout cela ? D'abord ce quartier contient, toute proportion gardée, plus de secteurs avec chaque type de nouveaux immigrants que la région dans son ensemble (colonne 1). Mais l'attraction qu'exerce le quartier est entièrement expliquée par les cinq facteurs, le coefficient de la variable représentant le quartier devenant nul sitôt ces facteurs contrôlés (colonne 5). Il s'agit bien d'un quartier attirant les nouveaux immigrants, *comme d'autres, à cause de la composition spécifique de sa population*. Il n'y a pas d'effet au delà de cela. C'est donc, à ce titre, un quartier « normal ». Ce qui le rend original est qu'il reflète l'hétérogénéité de la région dans ses secteurs de recensement, ce qui lui permet d'attirer les immigrants réfugiés qui s'orientent vers les secteurs les moins favorisés en termes socio-économiques et les immigrants indépendants qui s'orientent vers les secteurs plus favorisés. C'est à ce titre que Côte-des-Neiges mérite d'être étudié : tout le spectre des nouveaux immigrants s'y retrouve en fonction des mécanismes d'orientation généraux à l'oeuvre dans l'ensemble de la région. Contrairement à d'autres quartiers beaucoup plus homogènes, Côte-des-Neiges est un amalgame très hétérogène de secteurs de recensement et il s'ensuit alors simplement qu'il attire des nouveaux immigrants de toutes sortes. On pourrait dire que ceux-ci ne sont pas attirés par Côte-des-Neiges dans son ensemble mais plutôt par ses secteurs particuliers.

### **Discussion**

Qu'avons-nous montré ? Essentiellement que l'orientation des nouveaux immigrants vers des lieux de résidence se fait différemment selon leur catégorie d'admission. Deux facteurs sont communs, soit la présence de groupes ethniques et la disponibilité de logements. Les autres facteurs jouent différemment selon la catégorie. On ne peut donc pas parler en bloc de l'établissement résidentiel des nouveaux immigrants. D'autre part, le quartier Côte-des-Neiges exerce son attrait sur les nouveaux immigrants en fonction des caractéristiques même de la population qui l'habitait déjà, tout comme pour les autres secteurs de la région de Montréal et, à cet égard, il n'est pas particulier.

Mais cela pose à son tour deux nouvelles questions. L'une a trait à la genèse des quartiers dits ethniques et l'autre à la place du groupe ethnique spécifique dans cet établissement.

La différenciation selon la catégorie d'admission vient d'être montrée à l'aide d'une seule cohorte, celle admise en 1989. Nos propos gagneraient en généralité si on pouvait montrer que cette distinction a toujours été présente. De plus, il faudrait voir si le fait d'avoir pris feu et lieu dans un secteur donné un an après son arrivée au Québec (ce que nous avons étudié) a un impact sur la suite des comportements résidentiels<sup>15</sup> et si la catégorie d'admission a un effet à long terme. La chose est d'importance dans la mesure où on peut imaginer deux modes de développement des quartiers dits ethniques. L'un qui se développerait autour des immigrants famille, sans égard au statut socio-économique de ses habitants, aurait tendance à produire de fortes concentrations mais d'un sous-ensemble seulement des immigrants. L'autre, prenant appui sur les indépendants, amènerait une dispersion très large, fonction des cinq dimensions sociales, et une vaste collection de micro-regroupements.

La seconde question a trait à la place du groupe ethnique

15. Nous avons déjà montré que la résidence dans des secteurs de langue française ou anglaise avait des impacts différenciés sur la suite de l'établissement. Voir C. Montgomery et J. Renaud, 1994.

particulier dans la localisation des immigrants. Nous n'avons pris, ni du côté des variables dépendantes ni du côté des variables indépendantes, d'indicateurs de groupes ethniques spécifiques. Cette absence vient en partie du très large éventail des sources contemporaines d'immigration et de l'absence, dans les données publiées du recensement canadien, de variables portant sur les effectifs des groupes ethniques d'établissement récent et encore trop petits pour satisfaire les critères de confidentialité de Statistique Canada. Cela n'éteint cependant pas la question. Ce que nous venons de montrer n'est pas que l'ethnie spécifique ne joue pas mais que les facteurs *usuels* de spatialisation des populations jouent pour la principale catégorie d'admission dans les flux contemporains d'immigration au Québec, les indépendants. On ne peut au moins plus penser que l'établissement résidentiel n'est lié qu'à la migration ou à l'ethnie.

Renaud, J. et P. Legendre. 1997. Nouveaux immigrants et localisation résidentielle. P. 103-127 in: D. Meintel, V. Piché, D. Juteau et S. Fortin [éds.] *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal – Les interfaces de la pluriethnicité*. L'Harmattan, Paris. 323 p. ISBN: 273845951X.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- MAYER-RENAUD, Micheline et RENAUD, Jean (1989). *La distribution de la pauvreté et de la richesse dans la région de Montréal en 1986*. Montréal : Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION [MCCI] (1989). *Le cadre administratif et les aspects légaux et réglementaires de l'immigration au Québec*. Montréal : Direction des études et recherche, juin.
- MONTGOMERY, Catherine et RENAUD, Jean (1994). « Residential Patterns of New Immigrants and Linguistic Integration », *The Canadian Geographer / Le géographe canadien*, Vol. 38, No. 4, pp. 331-342.
- RENAUD, Jean, CARPENTIER, Alain, OUIMET, Gisèle et MONTGOMERY, Catherine (1992). *La première année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Montréal : Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, avril.
- RENAUD, Jean, DESROSIERS, Serge et CARPENTIER, Alain (1993). *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portraits d'un processus*. Montréal : Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration, mars.
- RENAUD, Jean, MAYER, Micheline et LEBEAU, Ronald (1996). *Espace urbain, Espace social. Portrait de la population des villes du Québec*. Montréal : Éd. Albert-St-Martin. 201 p.